



Les auberges font leur retour dans les villages

Visuel indisponible

Avec 210 millions de nuitées en 2017, l'hôtel reste le premier mode d'hébergement collectif en France, selon l'Insee. - Crédits photo : DOMINIQUE FAGET/AFP

Pour donner un nouveau souffle à l'hôtellerie rurale, en perte de vitesse, la [Fédération des Logis](#) lance ce printemps un concept d'auberge multiservice dans les communes de moins de 2000 habitants.

L'hôtel où l'on ne viendrait que pour dormir semble avoir vécu. Plusieurs chaînes hôtelières misent aujourd'hui sur la diversification de leurs offres. Une façon de répondre aux nouvelles attentes des clients mais aussi de contrer les plateformes de location de logement du type Airbnb. Dans l'Hexagone, 450.000 hébergements figurent sur le site Airbnb, contre 650.000 chambres d'hôtels. Ainsi, après la chaîne Accor hôtel qui a sorti en fin d'année une application mobile proposant toute une série de services de proximité aux riverains de ses établissements, c'est au tour de la [Fédération Internationale des Logis](#), qui regroupe 2300 [restaurateurs](#) et [hôteliers](#) indépendants, de lancer ce printemps un nouveau concept d'établissements faisant aussi bien office de café-hôtel-restaurant que d'épicerie-boulangerie-fleuriste-Poste-relai-coli, et pourquoi pas livreur de plats.

Baptisés «Auberges de Pays by Logis», ces établissements vont être développés par le [réseau](#) dans les communes de moins de 2000 habitants. L'objectif: redynamiser ces villages qui se vident de leurs commerces, en proposant à la fois des services de proximité pour les habitants des environs, mais aussi une offre hôtelière pour attirer une clientèle, y compris étrangère, en quête d'authenticité. «Ces auberges de charme et de caractère doivent être des lieux de vie pour les locaux, avec des services de proximité, mais aussi, attirer une clientèle internationale grâce à cette ambiance définie selon un standard de [qualité](#)», explique au *Figaro* Karim Soleilhavoup, Directeur Général de la [Fédération Internationale des Logis](#).

Des produits du terroir

Pour ouvrir ces auberges, [Logis](#) compte s'appuyer sur des [restaurateurs](#), des boulangers, des [hôteliers](#), des commerçants ou même des particuliers qui possèdent des chambres d'hôtes. Ces «porteurs de projets» bénéficieront du soutien de la [Fédération des Logis](#). «On offre un [réseau](#) professionnel, une image, une communication, un accompagnement et un concept clef en main», fait valoir le DG des [Logis](#). En échange, leur projet devra répondre à un cahier des charges précis. «Une Auberge de Pays by [Logis](#) doit proposer trois activités de service au minimum ; un service de restauration à l'assiette ou plus élaboré, à partir de produits du terroir, issus de circuits courts ou faits maison ; trois à neuf chambres redécorées façon auberge, dans une ambiance simple, chaleureuse et authentique que nous avons prédéfinie, tout en apportant un confort avec la wifi et une machine à café dans les chambres», détaille Karim Soleilhavoup.

Une réponse à la désertification des campagnes? Une stratégie qui peut en tout cas redonner un nouveau souffle à l'hôtellerie rurale, en perte de vitesse, en recréant ou en maintenant de l'activité et en modernisant certains établissements désuets. Bien que la fréquentation touristique en France ait atteint un niveau record en 2017, avec 429 millions de nuitées enregistrées, selon l'Insee, la rentabilité à la chambre n'est pas au mieux. Notamment dans les zones rurales. Depuis 2011, ce sont plus ou moins 200 hôtels de campagne qui ferment tous les ans, d'après une étude du cabinet In Extenso TCH. Près de la moitié (45%) de ces disparitions sont liées à des défaillances et 18% à des cessations d'activité principalement à cause de départs en retraite sans repreneur. De son côté, l'Umih, principale organisation professionnelle du secteur, estime qu'environ

www.lefigaro.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

10.000 établissements viables en zones rurales (hôtels, restaurants et bistros de campagne) devraient encore disparaître dans les années à venir. «Les communes ont tout intérêt à soutenir les projets d'Auberge de pays», souligne Karim Soleilhavoup, qui espère que les premiers porteurs se lanceront dans le courant de l'année, au mieux cet été.